

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

Je veux également déclarer à nouveau en conclusion que ce que cet accord a de plus effrayant en ce qui concerne les programmes sociaux c'est que toute la question de la définition des subventions jugées acceptables, sujettes aux représailles des Américains, demeure ouverte dans les négociations. Et comme le gouvernement conservateur a toujours fait preuve de faiblesse devant les Américains sur n'importe quelle question, et qu'il l'a encore montré en acceptant cet accord commercial entièrement mauvais avec les États-Unis, tout semble indiquer que s'il reste au pouvoir, ce qui est invraisemblable, il capitulera également au sujet de la définition des subventions, ce qui remettra en cause nos programmes sociaux, nos pensions, notre assurance-chômage et notre assurance-maladie.

Ce n'est qu'en acceptant ces modifications que le gouvernement fera taire en partie du moins certaines des inquiétudes que j'ai soulevées. Je ne crois pas d'ailleurs que le gouvernement les acceptera. Ce qui est une excellente raison de rejeter cet accord au Parlement mais, et cela est encore plus important, de le rejeter aussi à l'occasion d'élections générales.

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, j'ai écouté l'intervention que mon collègue, le leader de l'opposition à la Chambre, a faite au cours des dix dernières minutes et, évidemment, sa prestation de mardi soir, lorsque nous avons débattu de cette série d'amendements. J'ai écouté toutes les histoires d'horreur que les députés de l'opposition ont inventées pour inspirer aux Canadiens la peur de cet accord. Pendant les quelques minutes qui me sont accordées à cette étape du débat, je vais essayer de répondre à certaines des préoccupations qui ont été soulevées.

J'ai ri dans ma barbe lorsque j'ai entendu le leader de l'opposition à la Chambre dire que le gouvernement devrait tenir parole. C'est pourtant lui qui a dit, au cours de la dernière législature, qu'il résignerait ses fonctions si les taux d'intérêt montaient. Ils sont montés à 22 p. 100. C'est quand même sidérant que de l'entendre nous dire aujourd'hui de tenir parole.

M. Gray (Windsor-Ouest): Je n'ai rien dit de tel au cours de la dernière législature.

M. McDermid: Je tiens également à dire que les amendements dont nous sommes saisis auraient pour effet de préciser dans la loi que certaines choses ne sont pas dans l'Accord. Les députés de l'opposition tiennent à prévoir dans la loi que certaines choses ne sont pas prévues dans la loi. C'est vraiment étourdissant. Je ne comprends pas ce qu'ils essaient de faire. Le leader de l'opposition à la Chambre parle de la politique de son parti en matière de commerce, c'est-à-dire du GATT. Il dit que nous allons traiter avec les Américains par l'intermédiaire du GATT. Les Libéraux ont négocié un certain nombre de rondes du GATT. Ont-ils prévu quoi que ce soit au sujet des droits des Autochtones dans le GATT? Ont-ils prévu quoi que ce soit au sujet des soins de santé? Au sujet de l'expansion régionale? Et des programmes sociaux? Bien sûr que non.

M. Axworthy: Nous n'avons pas eu à le faire parce que nous ne faisons rien qui compromettrait l'existence de ces programmes.

M. McDermid: Je vais donner l'exemple d'un accord que nous comprenons tous parce que pour la plupart, les gens ou

les familles ont, à un moment ou à un autre, acheté une maison ou conclu un accord quelconque. Lorsqu'on signe un accord pour vendre ou acheter une maison, on ne prévoit pas dans le libellé que sa femme et ses enfants ne sont pas partie à l'accord. On n'ajoute pas une clause de dérogation qui dit que le chat n'est pas visé par l'accord. Ce qui est dans l'accord sera exécuté. Il en va de même pour l'Accord de libre-échange.

Je veux passer les motions en revue parce que l'opposition essaie de faire croire aux Canadiens que leur pays sera vendu pour une bouchée de pain. Je crois qu'aucun Canadien ne croit honnêtement qu'un gouvernement, de quelque parti qu'il soit, mettrait en danger nos programmes sociaux, notre régime d'assurance-maladie, nos programmes d'enseignement et ainsi de suite. Il est absolument stupide d'essayer d'effrayer les gens de cette façon.

Il est question des Autochtones dans ces amendements. Leurs droits et le règlement de leurs revendications territoriales sont protégés dans la Constitution. L'Accord de libre-échange n'a pas préséance sur la Constitution. L'ensemble de la politique du gouvernement en matière de règlement des revendications territoriales, qui a été révisé l'an dernier, est considéré comme un droit acquis dans l'Accord de libre-échange. Il est inutile de prévoir une exception.

Rien dans l'Accord ne compromet les programmes de protection de l'environnement. Nous sommes régis par les règles du GATT. Ces règles protègent l'environnement. L'Accord de libre-échange est assujéti aux règles du GATT et ne prévoit absolument rien qui permette d'en douter.

Mme Copps: Foutaises.

M. McDermid: Voilà la spécialiste d'Hamilton-Est. Elle est spécialiste en tout, absolument tout. Elle sait tout à propos de tout. Elle est merveilleuse.

Les lois et politiques existantes concernant la protection de l'environnement continuent de s'appliquer. Elles n'ont absolument rien à voir avec l'Accord—rien.

Mme Copps: C'est ce que vous avez dit à propos des pensions des personnes âgées. Votre parole ne vaut pas le document où c'est écrit.

M. McDermid: Il n'y a rien dans l'Accord qui empêcherait le gouvernement de lancer les programmes d'adaptation voulus—absolument rien.

Mme Copps: Qu'en est-il des viticulteurs?

M. McDermid: Nous avons annoncé un programme d'adaptation à l'intention des viticulteurs de la Colombie-Britannique et bientôt, un tel programme doit être annoncé en Ontario, quand le gouvernement de cette province aura mis de l'ordre dans ses affaires.

Mme Copps: Qui a présenté cet Accord?

M. McDermid: Qui a fixé des prix injustes, discriminatoires en Ontario et en Colombie-Britannique, comme l'a déterminé le GATT? Il y a de nombreux partisans du GATT. Dès qu'il prend une décision défavorable au Canada, le GATT est tout à coup jugé terrible. Il faudrait ne pas en tenir compte. C'est ce que dit la députée de Hamilton-Est. Elle comprend vraiment bien ces choses.